



Communiqué

Berne, 15 juillet 2027

La SSES souhaite remettre le développement du photovoltaïque sur la bonne voie

Le développement du photovoltaïque (PV) est actuellement bien en deçà des objectifs fixés par la loi sur l'électricité. Dans le cadre de la [consultation relative à l'ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue des énergies renouvelables \(OEneR\)](#), la Société Suisse pour l'Energie Solaire (SSES) réclame une augmentation des rétributions uniques ainsi que la suppression des obstacles structurels au développement du photovoltaïque.

Pour atteindre l'objectif légal de 35 GWc de puissance photovoltaïque installée d'ici 2035, une croissance annuelle moyenne de 2,8 GWc est nécessaire. Or, le marché connaît actuellement un ralentissement : après 1,8 GWc en 2024, seuls 1,3 GWc ont été installés en 2025. Le retard par rapport à l'objectif s'accroîtra d'année en année si l'on ne rétablit pas rapidement la sécurité d'investissement pour les exploitants d'installations photovoltaïques.

Appel à des mesures immédiates

« Nous devons remettre le développement du solaire sur la bonne voie », exige Urs Scheuss, directeur de la SSES. « Pour cela, des ajustements s'imposent dès maintenant afin de rétablir des conditions-cadres économiques fiables. »

L'introduction de prix de marché et de tarifs minimaux bas s'est avérée inefficace. Le Conseil fédéral semble désormais partager cet avis, puisqu'il justifie cette révision par sa volonté de « compenser en partie » « l'incertitude qui règne dans le secteur privé concernant le développement du photovoltaïque ». Toutefois, les propositions du Conseil fédéral sont tout à fait insuffisantes.

En tant que mesure immédiate visant à stabiliser la situation, la SSES, en accord avec son groupe spécialisé VESE, réclame une augmentation des rétributions uniques par rapport au projet du Conseil fédéral. Cette mesure est particulièrement importante pour les installations présentant une autoconsommation faible ou nulle, afin que tous les potentiels appropriés soient réellement exploités. En outre, la SSES réclame des ajustements permettant de scinder à posteriori les grandes installations existantes en installations à injection intégrale et en installations à autoconsommation, de plafonner les coûts de mesure et de prendre en compte les coûts plus élevés liés aux renforcements du raccordement nécessaires.

Lever les freins au développement du solaire !

Au-delà des incitations purement financières, la SSES identifie des freins structurels, réglementaires et communicationnels au développement du solaire : la complexité des réglementations et des démarches administratives, les messages politiques contradictoires et la volatilité des tarifs sur le marché spot. Ils déstabilisent durablement les particuliers et les PME qui veulent contribuer à la transition énergétique grâce à leurs installations.

Afin de relancer le développement du solaire en Suisse, la SSES adresse les demandes suivantes aux responsables politiques :



1. Sécurité de planification : les principes fondamentaux des aides et de l'amortissement doivent rester stables sur plusieurs années, au lieu de changer constamment.
2. Sécurité juridique : toute personne exploitant une installation photovoltaïque doit pouvoir compter sur la fiabilité des conditions juridiques et économiques pendant la durée d'amortissement de l'installation.
3. Sécurité des investissements : le système doit être simplifié de manière à ce que le mode de rentabilisation d'une installation puisse être expliqué de façon compréhensible pour des non-initiés sur une page A4.

Contact :

Urs Scheuss, directeur de la SSES, 078 795 91 83, urs.scheuss@sses.ch

À propos de la SSES :

En réaction à la crise énergétique de 1973, la Société suisse pour l'énergie solaire SSES a été fondée le 11 juin 1974 à Berne en tant qu'association de droit privé. La SSES compte environ 4 500 membres et est active dans toute la Suisse en tant qu'organisation de consommateurs dans le domaine de l'énergie solaire au sein de 11 groupes régionaux et spécialisés. La SSES est membre de l'Alliance climatique et s'engage pour une Suisse 100% renouvelable. Ses projets comprennent des actions de relations publiques et d'information, mais aussi la participation au processus d'élaboration politique et des projets visant à promouvoir le développement de l'énergie solaire. www.sses.ch